



INSTITUT RÉGIONAL
D'ADMINISTRATION
DE LILLE

L'ADMINISTRATION A AUSSI SES CADRES **NOUS LES FORMONS**

IRA-LILLE.GOUV.FR

160

ATTACHÉS CADRES A
DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT
FORMÉS, EN MOYENNE,
CHAQUE ANNÉE

150

ADMINISTRATIONS
PARTENAIRES

1500

STAGIAIRES EN
FORMATION CONTINUE

35

ÉTUDIANTS EN
CLASSE PRÉPARATOIRE
INTÉGRÉE



CONSTRUIRE

VOTRE IDENTITE PROFESSIONNELLE INTERMINISTERIELLE

Devenir cadre dans la fonction publique ne s'improvise pas. La formation dispensée par l'Institut Régional d'Administration de Lille a pour vocation de doter les cadres interministériels de la fonction publique d'État de compétences professionnelles et polyvalentes en administration générale.



Brigitte Mangeol
Directrice de l'IRA de Lille

“Contribuer à l’adaptabilité de l’administration pour la rendre davantage capable de répondre aux évolutions de la société, c’est le projet de l’IRA de Lille”.

Des horizons et des profils diversifiés

La formation s’adresse à des publics issus d’horizons différents et des profils très diversifiés puisqu’elle réunit pendant six mois :

- . des étudiants titulaires, a minima, d’une licence ou équivalent, recrutés par la voie du concours externe,
- . des fonctionnaires ou agents publics justifiant d’au moins quatre années de service public effectif, recrutés par la voie du concours interne,
- . des personnes justifiant de cinq années d’activités ou de mandat électif, recrutées par la voie du troisième concours.

L’acquisition de compétences métiers

L’approche par compétences favorise la prise en compte des savoirs et expériences acquis antérieurement pour proposer une certaine individualisation du plan de formation. Celui-ci vise, en lien avec le projet professionnel des élèves, l’atteinte du niveau requis en techniques juridiques, budgétaires et comptables, en ressources humaines, en conduite de projet et en management. L’acquisition de ces compétences permettra aux futurs attachés de s’adapter et de participer aux changements impactés par la transformation de l’action publique.

Des valeurs partagées et évolutives

La formation initiale situe les attachés-stagiaires au cœur de l’intérêt général. Elle permet d’acquérir les valeurs professionnelles liées à la nature et aux missions du service public que sont la continuité, l’engagement, l’intégrité, la loyauté, la légalité, la neutralité, le respect et la responsabilité, auxquelles s’ajoutent des valeurs telles que l’adaptabilité, l’efficacité et l’exemplarité.

Sous l’influence de la transformation de l’action publique, la satisfaction de l’intérêt général et des besoins des usagers du service public est évolutive. La formation initiale s’adapte ainsi aussi bien au contexte institutionnel qu’aux réformes des administrations de l’État.

La formation fait l’objet d’une évolution constante qui s’appuie sur l’évaluation régulière et différée, par les attachés stagiaires et les employeurs, des enseignements dispensés.

UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

La formation initiale de l'IRA participe à la construction d'un parcours professionnel en adéquation avec les besoins des employeurs.

50%

DE LA FORMATION SE DÉROULE DANS LE POSTE D'AFFECTATION

2

PÉRIODES PROBATOIRES DE SIX MOIS, LA PREMIÈRE AU SEIN DE L'IRA, LA SECONDE SUR LE POSTE D'AFFECTATION

UN PROCESSUS DE FORMATION INNOVANT

Une approche par compétences

Une évaluation des compétences déjà détenues

- . Évaluation des connaissances et du profil du nouvel élève-attaché
- . Définition des objectifs de la période de formation
- . Formulation du projet professionnel

Des actions de formation permettant d'obtenir des compétences transversales

L'objectif est d'amener tous les élèves au niveau de compétences transversales requis pour tous les attachés, quel que soit le poste qu'ils occuperont par la suite.

Individualisation

Un parcours de formation individualisé selon le projet professionnel

Propositions d'actions de formation permettant d'approfondir certaines compétences, plus fortement mobilisées dans les domaines professionnels liés au projet.

Pratiques pédagogiques

Nouvelles méthodes pédagogiques

- . Groupes de formation restreints
- . E-learning et formations hybrides
- . Classes inversées
- . Mises en situations pratiques, jeux de rôle...

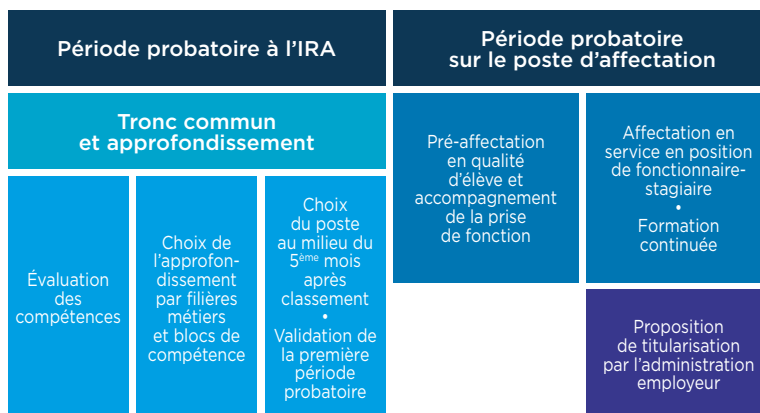
PÉDAGOGIE

Au cours de la formation, les élèves sont répartis en groupes et bénéficient d'un accompagnement spécialisé. La formation mobilise un réseau d'intervenants experts, cadres ou cadres supérieurs, exerçant leurs fonctions dans les différentes administrations de l'État ou des autres versants de la fonction publique. Les employeurs contribuent à la mise en œuvre du parcours de formation. Des mises en situation professionnelle permettent aux attachés stagiaires de s'intégrer dans une administration publique, de se positionner en tant que cadre et de réinvestir les compétences acquises.



MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DE LA SCOLARITÉ

(à compter de septembre 2019)



UNE SCOLARITÉ RÉMUNÉRÉE

L'institut régional d'administration assure la prise en charge financière des élèves à compter de leur réussite au concours. Le montant du traitement varie en fonction de la nature du concours (interne, externe, troisième concours) et de la situation personnelle de l'élève : la rémunération des élèves est régie par le décret 99-854 du 4 octobre 1999 relatif au régime indemnitaire des élèves des instituts régionaux d'administration et l'arrêté du 4 octobre 1999 relatif aux indemnités allouées aux élèves des instituts régionaux d'administration.

Pour toute demande de simulation de traitement, les services financiers de l'IRA se tiennent à votre disposition : compta@ira-lille.gouv.fr



INTÉGRER L'IRA

LE CONCOURS D'ENTRÉE

DEUX CONCOURS DANS L'ANNÉE

Les étapes à retenir

Prochain concours

- . 82 postes offerts
- . Inscriptions du 23 octobre 2018 au 29 novembre 2018
- . Épreuves écrites le 19 février 2019
- . Épreuves orales en mai 2019
- . Rentrée le 1er septembre 2019 pour une scolarité "nouvelle formule"

Concours suivant

- . Entre 70 et 80 postes offerts
- . Inscriptions en janvier-février 2019
- . Épreuves écrites en octobre 2019
- . Épreuves orales en janvier 2020
- . Rentrée le 1er mars 2020 pour une scolarité "nouvelle formule"

Pour ces concours, les épreuves restent inchangées (cf. arrêté du 6 juin 2008 modifié fixant la nature, la durée et le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration).

Des épreuves modifiées entreront en vigueur à compter des épreuves écrites de février 2020.

LE CONCOURS EXTERNE

s'adresse aux candidats titulaires au minimum d'une licence ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

LE CONCOURS INTERNE

est réservé aux candidats déjà en poste dans l'administration (fonctionnaires ou non titulaires), après 4 ans de services publics.

LE TROISIÈME CONCOURS

est ouvert aux candidats ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le secteur privé, en tant qu'élu local ou en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.





CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE

RENFORCER VOS CHANCES DE RÉUSSIR LE CONCOURS

L'IRA assure la mise en place de classes préparatoires intégrées pour permettre aux candidats issus de milieux économiquement défavorisés ou aux personnes en recherche d'emploi de renforcer leur chance de réussite au concours d'entrée externe et au troisième concours, en leur offrant une préparation adaptée sur deux sites, à Amiens et Lille.

Trois bonnes raisons d'intégrer la classe préparatoire

Soutien pédagogique

- . Apports de connaissance dans les domaines visés par les épreuves du concours,
- . Apports méthodologiques pour consolider les acquis et mieux appréhender les épreuves du concours,
- . Concours blancs pour une mise en situation concrète,
- . Appui d'un(e) référent(e) pour bénéficier d'une écoute et de conseils individualisés.

“La classe préparatoire intégrée a été l'ingrédient majeur de ma réussite au concours de l'IRA. Ayant un parcours atypique, j'avais besoin d'un encadrement solide pour travailler des matières jusque-là inconnues. Au-delà des cours intensifs, le suivi pédagogique personnalisé m'a permis de dépasser une à une mes difficultés. Un environnement et une ambiance de travail exceptionnels, les supports pédagogiques, le travail en groupe, la disponibilité de l'équipe pédagogique et des enseignants m'ont mis en confiance tout au long de ma préparation intensive”.

Oussama M. (promotion 2012-2013)
Attaché d'administration

Soutien matériel

Appui matériel, en plus du versement de l'allocation pour la diversité d'accès à la fonction publique (2 000 euros) : hébergement en chambre CROUS pris en charge à 80%, mise à disposition d'un micro-ordinateur portable et, sur dossier soumis à la direction de l'IRA, appui financier exceptionnel. L'ADFP est cumulable avec une bourse d'enseignement supérieur et avec les allocations versées au titre de demandeur d'emploi.

Stage d'observation

Stage de deux semaines dans un service de l'État pour mieux appréhender l'univers administratif.

“Au-delà d'une excellente préparation, la CPI est aussi une aventure humaine. Profil littéraire, étrangère à la matière juridique : c'est avec un peu d'appréhension que j'ai poussé la porte d'entrée de la classe préparatoire intégrée. Au fil des modules de remise à niveau, des échanges constructifs avec des intervenants triés sur le volet, patients et pédagogues... le résultat est tombé : admissible ! Seule, ça aurait été difficile. Grâce au soutien entre co-préparationnaires, à l'écoute des équipes pédagogique et administrative, la motivation ne faiblit pas pendant l'année et la confiance en soi se construit rapidement. Positionnées dans les starting-blocks en septembre 2012, la plupart de mes camarades de promotion et moi-même avons franchi la ligne d'arrivée en juin 2013”.

Soraya G. (promotion 2012-2013)
Attachée d'administration



PRATIQUE

Action sociale

L'arrêté du 24 décembre 2014, publié au JO du 28 décembre 2014, ouvre aux attachés stagiaires des IRA le bénéfice des prestations de l'action sociale interministérielle : réservations de places en crèches, réservation de logements sociaux et de logements temporaires, actions SRIAS, chèques-vacances, CESU garde d'enfant de 0 à 6 ans, aide à l'installation des personnels de l'État.

Logement

L'IRA n'assure pas le logement des élèves attachés, qui sont tenus pendant leur scolarité d'assurer leur hébergement par leurs propres moyens. La préfecture propose des logements HLM réservés aux fonctionnaires.

Renseignements au 03 20 18 37 83 ou 03 20 18 37 80

Les élèves de l'IRA peuvent également se renseigner auprès de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord / 03 20 62 32 58

Restauration

Les élèves attachés de l'institut peuvent prendre leur repas dans les restaurants administratifs ou universitaires avec lesquels a été conclue une convention qui leur permet de bénéficier de la subvention repas allouée aux agents de l'État. Ceux qui désirent se restaurer sur place pourront utiliser les équipements mis à leur disposition (réfrigérateur, four à micro-ondes...).

Se déplacer à Lille

Lille est desservie par le TGV, le tramway, le bus et le métro. Outre l'aéroport de Lille-Lesquin tout proche, les aéroports de Bruxelles-Charleroi, Bruxelles international et Paris-Charles-de Gaulle sont à moins d'une heure en train. Lille roule en V'Lille. La bicyclette bicolore vous permet de voyager en toute liberté 24/24h, 7/7j. Pour tout renseignement : www.vlille.fr

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION

49 rue Jean Jaurès - CS 80008

59040 Lille Cedex

Métro Ligne 2 / Porte de Valenciennes ou Porte de Douai